

# LE LIBRE CANARD

## Comité écologique Comtat-Ventoux

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'État, des industriels et des partis.

HIVER 2026 - n°93 - PUBLICATION GRATUITE - LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DES AUTEURS

### COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT - VENTOUX

Maison des Associations  
35, rue du Collège - Carpentras

comiteecologiquecomtat@gmail.com  
<https://www.facebook.com/Comtatventoux/>  
Trimestriel gratuit  
Tirage : 2000 ex. env.

♦♦♦

Directeur de la publication :  
**Christian GUÉRIN**

Graphiste :

**Jean-Christophe NOUVEAU**

Tirage :

Sce regraphie de la Mairie de Carpentras

Comité de rédaction :

**Christian GUÉRIN**

**Marie-Christine LANASPEZE**

Pierre PASTOR

Michel POIREAU

♦♦♦

Où se procurer le LIBRE  
CANARD ?

#### CARPENTRAS :

Mairie, Maison du Citoyen, Espace détente du Pôle Santé, Bibliothèque Inguimbertine, librairie de l'Horloge, cinéma Rivoli, Boulangerie Lot route de Saint Didier, boulangerie du Beffroi, boulangerie, Les Lavandes, Biocoop l'Auzonne, Baguetterie avenue F.Mistral

AUBIGNAN :  
Bibliothèque municipale

BEAUMES DE VENISE :  
Presse des Dentelles  
Boulangerie Maison du Talmelier

SARRIANS :  
Boulangerie l'Art du pain (près du LIDL)

CAROMB :  
Mairie, Médiathèque

BEDOIN :  
Librairie L'astucieuse renarde, Boulangerie, Olivéro-Ravel, Boucherie Pinel

MAZAN :  
Bibliothèque municipale, Boulangerie Perlinpainpain et Comptoir du Ventoux, avenue de l'Europe

PERNES-LES-FONTAINES :  
Librairie Des bulles et des lignes,  
Maison de la Presse

♦♦♦  
Impression offerte par la Ville de Carpentras

Distribution occasionnelle sur les marchés et événements ponctuels

♦♦♦

Sincères remerciements à nos sponsors, ainsi qu'à nos commerçants dépositaires chez qui vous trouvez notre publication.

## NOUS COMPTONS SUR LEUR ENGAGEMENT !

### ÉDITO

**P**uisque plus de 2/3 des Français et des Françaises pensent que le gouvernement et l'État ne vont pas assez vite pour répondre aux enjeux écologiques (voir article page 8), nous « Comité écologique Comtat-Ventoux » comptons sur l'engagement du futur Maire et des conseillers municipaux que nous allons élire, pour agir !

C'est pourquoi, afin de nous informer de leurs intentions, nous avons demandé aux candidats à la Mairie de Carpentras de nous faire part des actions qu'ils comptent mettre en place pendant leur mandat. Mais quels sont les domaines qui sont de la compétence des Mairies ? Un article vous en informe page 2 à 7.

Un beau programme. Plus le travail qui se fait dans les communautés de communes, la COVE et d'autres, où siègent les élus municipaux, qui sont donc responsables des décisions qui y sont prises... même s'ils s'en dédouanent parfois !

Lisons attentivement les réponses des candidats, elles méritent votre attention, et souvenons-nous-en pour rappeler leurs propositions à celles et ceux qui seront élus !

Et pour tous ceux et toutes celles qui ont des jardins et les soignent avec affection et plaisir, ils pourront y faire pousser ce qu'ils veulent, en suivant les conseils de Fred le maraîcher... Quelle satisfaction de manger des légumes que l'on a fait pousser ! Des fruits que l'on a cueillis sur les arbres que l'on a plantés !

Voilà, dans ce « Libre canard » on vous parle du vivant : les habitants de nos communes et leurs édiles, les plantes, on parle donc de la vie. Favorisons-la, ayons le souci d'elle. Vivons.

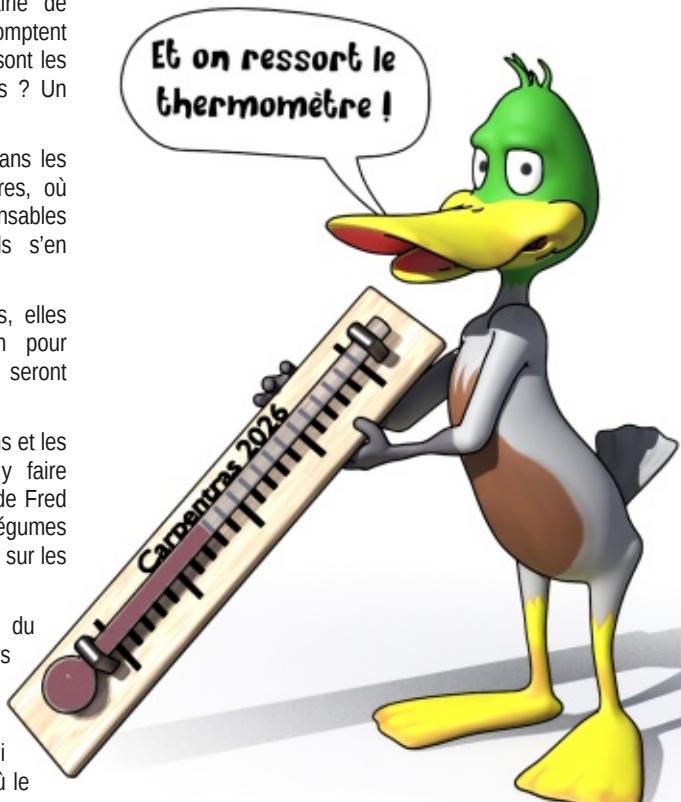
Ce sont nos vœux pour cette nouvelle année qui commence, hélas dans un monde plutôt furieux, où le

désir de pouvoir et l'envie d'argent prennent beaucoup de place : méfions-nous de ces deux-là !

Très bonne année 2026, avec des choix écologiques qui vont nous rendre heureuses et heureux.

### Le comité écologique

Et profitons de cette fin d'année pour remercier notre graphiste qui assure la mise en page du « Libre canard » afin que celui-ci soit bien fait et plaisant à lire.



Le Comité écologique a donc demandé aux candidats à la Mairie de Carpentras de répondre à neuf questions concernant leurs positions et leurs projets en matière d'écologie pour la ville pour les six années à venir. Ils ont répondu, chacun à leur façon : vous trouverez leurs réponses dans les pages suivantes. Le Libre canard a bien sûr respecté le texte de chacun dans son intégralité et dans sa forme. Nous avons présenté les réponses reçues selon le schéma proposé : question / réponses sauf pour le texte envoyé par M Richaut qui n'a pas suivi cette démarche.

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE



Serge Andrieu



Bertrand de la Chesnais



Francis Adolphe



Christian Richaud

## Qu'envisagez-vous pour adapter la ville au changement climatique et à ses impacts sur la population (pour les bâtiments publics et particulièrement les écoles) ? Quels sont vos plans de végétalisation des différents quartiers de la ville ?

Serge Andrieu

Depuis 2020, Carpentras a engagé une politique ambitieuse de végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie. Plusieurs espaces ont été transformés : le parc de la Roseraie, le square Pasculin, le parc des Versins dotés d'importantes surfaces végétalisées, ou encore les rue de la Sous-Préfecture et Saint-Jean et la place du Docteur-Cavaillon, où 400 m<sup>2</sup> de pleine terre ont été recréés. Nous poursuivrons cette démarche, notamment dans les cours d'écoles et les rues du centre

Bertrand de la Chesnais

Identifier sur la commune les îlots de Chaleur Urbain (ICU) notamment par rayonnement des sols et des façades et en conséquence :

- Accroître la végétalisation sur l'ensemble du territoire communal, y compris dans l'hyper-centre (places, rues, façades).
- Installer des dispositifs d'ombrage traditionnels provençaux (types stores vénitiens) dans certaines rues piétonnes, afin de réduire l'exposition à la chaleur.
- Mettre à disposition des bonbonnes d'eau potable.
- Remettre en service les fontaines, afin de créer des îlots de fraîcheur naturels.
- Mettre en place une gestion intelligente et différenciée de l'éclairage public selon les quartiers, notamment extinction en zones rurales.

Francis Adolphe

Nous voulons renforcer la résilience de Carpentras face aux fortes chaleurs et événements extrêmes. Des zones refuges climatisées seront créées dans chaque école, les cours seront végétalisés et les sols désimperméabilisés. Nous mettrons fin à la bétonisation au profit d'espaces naturels et d'arbres ou des solutions d'agrégats perméables. Une « promenade fraîcheur »

ancien afin d'adapter durablement la ville aux effets du climat. Nos projets structurants intègrent également cette exigence environnementale. À titre d'exemples, le nouveau gymnase et le futur Espace Auzon seront conçus avec des critères élevés en matière de performance énergétique, de sobriété carbone et de qualité environnementale, pour garantir des bâtiments résilients et plus économies.

• Développer un réseau cyclable cohérent et sécurisé, notamment en direction de Serres et du Mont Ventoux, et étudier la mise en place d'un service de location / réparation de vélos notamment électriques près de la gare.

• Favoriser les mobilités douces (marche, vélo, roller,...) et soutenir le remplacement du véhicule routier personnel par la culture du partage (co-voiturage) et le ferroviaire (TER).

Dans les écoles :

- Végétaliser les cours
- Planter des arbres
- Installer des ombrières naturelles et étudier la mise en place de systèmes de climatisation adaptés pour faire face aux fortes chaleurs (a minima pose de claires sur les fenêtres).

Serge Andrieu

Depuis 2018, 152 logements ont été créés ou rénovés, et 82 autres sont programmés d'ici 2027, contre seulement 76 avant 2018. Pour lutter contre l'habitat indigne, nous avons instauré un permis de louer : 400 dossiers ont déjà été instruits. Une taxe sur les logements vacants vise également à encourager la remise sur le marché des biens inoccupés. La révision du PLU a permis de requalifier 195 hectares initialement destinés à l'urbanisation en

sera aménagée pour lutter contre les îlots de chaleur. La ceinture verte et la forêt de la Lègue seront préservées afin de renforcer biodiversité et continuités écologiques. Un plan d'alerte accompagnera les personnes vulnérables, et les habitants seront associés à l'ensemble des projets climatiques.

espaces naturels ou agricoles, afin de mieux maîtriser l'étalement urbain. Le renouvellement de l'OPAH-RU avec la CoVe, la poursuite des aides à la rénovation des façades et la volonté d'obtenir une prolongation du programme Action Cœur de Ville constituent les axes majeurs de notre stratégie de revitalisation du centre-ville.

- Mettre un terme à l'extension urbaine par la construction de nouveaux lotissements ou parcs locatifs, afin de concentrer les efforts sur la rénovation du centre-ville et préserver les espaces naturels ou agricoles (reprise du PLU).
- Renforcer l'intégration de l'Inguimbertine dans la continuité

L'aménagement urbain sera réorienté vers une sobriété foncière et la revitalisation du centre-ville. La révision du PLU visera à corriger les incohérences actuelles, à protéger toutes les zones naturelles sensibles — dont toute la forêt de la Lègue, à veiller à l'abattage sauvage des arbres — et à limiter les hauteurs de construction dans certains secteurs.

La priorité sera donnée aux friches, aux zones déjà artificialisées et aux nombreux logements vacants du centre-ville, remis sur le

urbaine, entre la place Aristide Briand et le centre-ville.

- Aménager les abords de la future salle polyvalente pour en faire un véritable espace structurant de la vie communale.

- Valoriser la friche SNCF et étudier la possibilité d'y développer un écoquartier exemplaire.

marché grâce à des dispositifs incitatifs et à des formes d'accès sociaux ( bail réel solidaire, location-accession, coopératives d'habitants).

Une densification douce autour du centre et une rénovation du bâti existant seront encouragées. Une cartographie des logements vacants permettra d'accompagner les propriétaires, avec possibilité de taxer les vacances prolongées lorsque la loi l'autorise.

## Quelles sont vos priorités en matière de mobilité : déplacement à vélo et à pied, place de la voiture en Ville ?

Avant 2020, la Via Venaissia et un petit tronçon à Serres constituaient les seuls itinéraires cyclables sécurisés. Depuis, un réseau structuré se déploie : boulevard Émile-Zola, avenue Marie-Thérèse-Chalon, avenue du Mont-Ventoux, connexion Via Venaissia–avenue des Marchés, liaisons vers Velleron et Mazan... Nous avons recruté un référent mobilité, le stationnement vélo a été organisé et nous avons mené des actions auprès des scolaires. Cette politique a valu à Carpentras une distinction nationale : les

talents du vélo 2025. Parallèlement, deux aires de covoiturage ont été créées et plusieurs projets ont amélioré la sécurité des piétons, comme le nouveau trottoir de l'avenue Jean-Moulin et l'élargissement des trottoirs avenue du Pont des Fontaines. La requalification de l'avenue Fabre et de l'Avenue des marchés en lien avec la CoVe, avec la création de pistes cyclables sécurisées constituent nos prochains chantiers majeurs.

- Repenser l'ensemble du plan de circulation afin d'améliorer la fluidité des déplacements, en étudiant le plan d'ensemble à 30 ans.
- Régler les feux tricolores aux abords des écoles pour renforcer la sécurité et limiter les congestions.
- Créer cent nouvelles places de stationnement réglementé en

Nous voulons développer des mobilités plus apaisées et accessibles. Les cheminement piétons seront améliorés pour tous, et un schéma directeur cyclable cohérent sera mis en place, avec de nouvelles infrastructures du quotidien (arceaux, stations sécurisées, box vélos).

La place de la voiture sera mieux régulée, tout en maintenant des stationnements

centre-ville.

- Développer de nouveaux parkings de proximité, notamment sur la friche SNCF et aux abords de l'espace Auzon reconstruit.
- Étudier la mise en place d'une navette électrique reliant ces parkings au centre-ville.

adaptés, notamment pour le covoiturage et les personnes à mobilité réduite.

Les transports en commun seront renforcés grâce à des horaires cadencés et des tarifs harmonisés, ainsi qu'une aide pour utiliser les guichets automatiques de la SNCF.

## Quels sont vos objectifs d'approvisionnement en produits alimentaires issus de l'agriculture biologique ?

Réponse : Près de 40 % des repas servis dans les cantines sont composés de produits biologiques, issus en grande partie de notre Régie Agricole municipale, qui produit plus de 8 tonnes de légumes par an. Afin de renforcer cette autonomie alimentaire locale, une

nouvelle cantine centrale sera construite, intégrant une légumerie et une unité de surgélation pour mieux valoriser la production municipale toute l'année. Cette démarche s'inscrit dans une logique de santé publique pour toutes les écoles.

- Consolider et développer la régie agricole municipale (Denoves) pour augmenter la part de produits biologiques et locaux utilisés dans la restauration collective.
- Optimiser le fonctionnement de la cuisine centrale afin de valoriser davantage les produits frais issus de la régie et des agriculteurs du territoire.
- Renforcer les partenariats avec les exploitations agricoles locales pour diversifier les approvisionnements.

- Étendre l'utilisation de produits locaux aux repas servis par le CCAS et aux événements organisés par la municipalité.
- Sensibiliser les enfants et leurs familles à une alimentation saine, durable et de proximité.
- Développer des ateliers pédagogiques autour de la régie agricole municipale.

## Francis Adolphe

Nous voulons renforcer une alimentation saine, locale et durable en soutenant l'agriculture biologique du Comtat et les circuits courts. La régie agricole sera développée pour approvisionner cantines et centres aérés, une légumerie municipale sera créée. L'objectif est de dépasser 50 % de produits bio et locaux d'ici quatre ans et d'introduire deux repas végétariens par semaine.

La lutte contre le gaspillage sera renforcée, avec un meilleur suivi des repas et davantage de formation du personnel. Les familles

seront informées en toute transparence des filières d'approvisionnement.

Un accès au foncier sera facilité pour les jeunes agriculteurs engagés dans l'agroécologie, en partenariat avec les acteurs agricoles du territoire.

## Serge Andrieu

Nous avons modernisé notre éclairage public : 70 % des points lumineux sont en LED (100 % en centre-ville), avec une gradation nocturne pour réduire la consommation. Une expérimentation de candélabres solaires au Pous-du-Plan préfigure un déploiement élargi.

La Ville a également mené la concertation APER pour identifier les zones favorables aux énergies renouvelables, et plusieurs bâtiments, dont la crèche « Les P'tits Mousses », produisent déjà leur propre électricité grâce au photovoltaïque. L'objectif reste un éclairage 100 % LED et le développement de l'autoconsommation. (Revoir aussi la première réponse)

## Bertrand de la Chesnais

- Faire évaluer les DPE des bâtiments communaux et la planification des améliorations en résultant.
- Poursuivre l'installation des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et des écoles pour alimenter la climatisation.

Les objectifs du PCAET seront poursuivis en renforçant la rénovation énergétique des bâtiments : meilleure isolation, gestion automatisée des consommations et généralisation de l'éclairage LED adaptatif. Le photovoltaïque sera développé sur les toits publics et les parkings le permettant, avec un accompagnement pour les installations privées.

Le bilan carbone deviendra un critère majeur dans les appels d'offres. Une régie citoyenne d'énergie renouvelable sera créée en partenariat avec la SCIC CIBRAV pour déployer des centrales solaires.

## Francis Adolphe

Le règlement local de publicité encadre l'affichage pour réduire la pollution visuelle et lumineuse. Un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement couvre l'ensemble des voiries communales. La généralisation progressive des zones 30, l'installation de dispositifs de modération de vitesse (chicanes, radars pédagogiques, feux

intelligents...) et le développement des mobilités douces, notamment via la requalification de l'avenue Fabre, compléteront cette stratégie. La pose récente des capteurs de particules a révélé des résultats encourageants pour la qualité de l'air.

## Bertrand de la Chesnais

- Poursuivre la suppression des enseignes surdimensionnées situées aux entrées de ville.
- Retirer les panneaux lumineux d'information considérés comme agressifs et énergivores ; à minima réduire de 50 % leur luminosité.

• Mettre en œuvre un contrôle systématique des véhicules générant des nuisances sonores, avec possibilité de confiscation en cas de non-conformité.

## Francis Adolphe

La pollution lumineuse sera réduite grâce à un éclairage public adaptatif, orienté vers le sol, et à l'extension des extinctions nocturnes. Les commerces devront éteindre enseignes et vitrines entre 1 h et 6 h.

Pour améliorer la qualité de l'air, nous contractualiserons avec les industriels et les agriculteurs pour réduire les émissions, en complément du développement des mobilités douces et de la végétalisation.

La pollution visuelle sera limitée par un Règlement Local de Publicité renforcé et une lutte quotidienne contre l'affichage sauvage et les tags.

## Serge Andrieu

La Ville n'utilise plus de pesticides pour ses espaces verts, privilégie le désherbage mécanique et thermique et encadre les pratiques dans ses jardins familiaux. La Régie Agricole produit 100 % bio et plusieurs actions pédagogiques sont conduites dans

les écoles. Bien que la réglementation limite les leviers des communes face aux usages agricoles, nous poursuivrons les actions en faveur de pratiques plus respectueuses de l'environnement et des habitants.

Bertrand  
de la  
Chesnais

- Encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement par une aide fiscale, notamment via une réduction de la taxe foncière pour les terres cultivées en agriculture biologique ou en phytosanitaire raisonné.

Francis Adolphe

Nous valoriserons les producteurs engagés dans la réduction des pesticides et renforcerons la protection des riverains en contrôlant les zones tampons, les conditions de traitement et l'information préalable. Nous encouragerons aussi la plantation de haies brisevent.

La démarche « zéro pesticide » sera amplifiée dans les espaces publics, avec des ateliers de sensibilisation dans les jardins familiaux.

**Quelles mesures envisagez-vous pour préserver au maximum la ressource en eau ?**

Serge  
Andrieu

D'ici 2027, les 87 000 compteurs du Syndicat Rhône Ventoux seront équipés de la télérègle, permettant un suivi en temps réel et une alerte en cas de fuite. L'objectif est d'économiser jusqu'à 28 millions de m<sup>3</sup> d'eau en dix ans. La compétence eau ayant été

Bertrand  
de la  
Chesnais

- Déployer des systèmes d'irrigation en goutte-à-goutte dans les parcs et jardins municipaux.

Francis  
Adolphe

Nous souhaitons évoluer vers une régie autonome de l'eau et accélérer la rénovation du réseau pour réduire les fuites. L'arrosage des espaces verts doit être optimisé : goutte-à-goutte, arrosage nocturne, détecteurs de pluie et plantations économies.

La désimperméabilisation et la végétalisation favoriseront l'infiltration des eaux pluviales et la

- Revoir certaines zones du PLU pour atténuer les zones d'imbrication entre terrains agricoles et terrains constructibles

La transition vers des pratiques agricoles alternatives sera soutenue par l'éducation, les potagers pédagogiques et une coopération avec les agriculteurs via une structure type SCIC, en lien avec l'État pour limiter les dérives de traitements.

- Favoriser la plantation d'espèces végétales résistantes et peu consommatrices en eau

recharge des nappes. Un audit complet des réseaux guidera des investissements pour moderniser la

gestion de l'eau, du pluvial et de l'assainissement.

La sobriété sera encouragée, et les 15 premiers m<sup>3</sup> d'eau seront gratuits afin de garantir un accès équitable au plus défavorisés.

**Quels objectifs et quelles mesures proposerez-vous au niveau de la Coopération intercommunale pour la gestion des déchets et les transports en commun ?**

Serge  
Andrieu

Huit bus électriques circulent depuis 2023 sur le réseau urbain. Leur déploiement devra se poursuivre au-delà de ce périmètre. Le développement des points d'apport volontaire, la création de sites de compostage et l'étude en cours pour un méthaniseur avec les

Bertrand de  
la Chesnais

- Revoir la répartition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TAOM), afin d'en assurer l'équité entre tous les usagers et en diminuer la charge.
- Agir pour réduire les tarifs de train et de bus en particulier pour les étudiants et les familles..

Francis  
Adolphe

Nous ferons de la lutte contre les dépôts sauvages une priorité grâce à un plan intercommunal mêlant contrôle, surveillance ciblée et sensibilisation. L'accès au tri sera facilité pour les habitants isolés, et la valorisation des biodéchets sera renforcée en lien avec les agriculteurs pour produire un compost local.

Sorgues du Comtat constituent nos priorités en matière de gestion durable des déchets.

- Étudier la prolongation de la ligne de bus de Carpentras jusqu'à la Gare Avignon TGV.

Pour les transports, nous voulons un réseau plus clair et plus fréquent, avec des horaires cadencés et mieux adaptés aux besoins. Une tarification unifiée avec le Département et un observatoire des mobilités permettront d'ajuster l'offre au plus près des usages.

**La réponse de Christian Richaud**

Je vous remercie vivement d'avoir pensé à moi, afin que je puisse vous faire part de nos intentions concernant notre programme dans le cadre des élections municipales de Mars prochain à Carpentras.

Je me vois contraint de dresser un constat après 18 ans de gestion ininterrompue administrée par des élus d'une gauche plurielle affirmée.

Il est incontestable que les écoles ne sont quasiment pas isolées au niveau thermique et que les cours sont entièrement goudronnées.

Concernant l'aménagement urbain, les squats et les logements indignes gérés par des marchands de sommeil sont à foison.

En ce qui concerne les déplacements en vélo, la ville de Carpentras est totalement entourée d'immenses ronds points (hormis celui de la route de Mazan) qui ne sont jamais utilisés par les vélos, car s'y aventurer est presque suicidaire.

Les pistes cyclables sur le tour de ville ne sont également jamais

empruntées, car elles ne sont que symboliques et impraticables.

La « Via Venaissia » attend toujours son raccordement et, en attendant, elle passe devant le centre commercial « LECLERC »...

Nous ne pouvons que constater qu'il n'existe aucun parking à vélos couvert sur toute la commune.

L'entrée de ville par la porte de Monteux est anarchique et impraticable, car particulièrement glissante pour les deux roues. Il est même impensable que celle-ci soit encore autorisée à la circulation.

L'aberration est la nouvelle voie cyclable de la Sainte Famille qui vient d'être mise en service après 4 années de travail et 17 projets... Ce nouveau constat est le symbole d'une bureaucratie décadente et à bout de souffle.

Lors des déplacements pédestres, la place de la mairie est une vraie fournaise durant l'été et une patinoire lorsqu'il pleut ou lors des périodes de gel.

En ce qui concerne l'approvisionnement alimentaire de nos cantines, je pense que la mairie livre de la nourriture de bonne qualité et le plus biologique possible, je ne sais donc pas ce que vous attendez de plus qui changerait la vie des utilisateurs.

Les dépenses énergétiques de bâtiments publics sont très partiellement gérées. L'exemple le plus probant est celui qui concerne la MJC dans laquelle la température en hiver ne descend pas en dessous de 25°. Le problème existe également au sein des écoles qui comportent aucune isolation.

À mon sens, dans un souci de réduction de la pollution lumineuse visuelle, il suffit de faire appliquer la loi dans les 45 faux commerces au sein desquels c'est Noël toute l'année.

En ce qui concerne les pesticides, la France est le seul pays au monde à interdire tous les pesticides qui permettent, faute de nouvelles solutions techniques, de nourrir encore notre population. D'ici peu, dans notre Comtat, nous n'aurons plus de cerises, de fraises et d'olives, puisque nous importons déjà en masse des produits provenant de pays moins vertueux.

Pour préserver encore nos ressources en eau potable, il faut parvenir à réhabiliter toutes nos canalisations vieilles et poreuses qui gaspillent 24 % de l'eau disponible à la consommation. Les travaux entrepris sont d'une longueur infinie et nous en subissons les désagréments, le problème sera donc réglé dans le temps.

En ce qui concerne la gestion des déchets comme de l'eau, des multi nationales ont pris la main. Ces sociétés font d'énormes profits, nous le savons tous et pourtant cette situation a été instaurée par vos élus actuels.

Ces constats réalistes sont dramatiques et la population s'en plaint tous les jours. Mon discours tant à leur dire que rien n'est encore irréversible. Ce questionnaire me laisse penser que vous les partagez aussi.

Je suis contraint de constater que ce qui n'a pas été fait par les équipes municipales en place depuis 18 ans, ne pourra JAMAIS être fait.

Les Carpentriasiens n'ont en fait que deux choix : Reprendre les mêmes ou bien changer pour un maire gestionnaire et pragmatique, issue d'une famille de Carpentriasiens d'au moins 4 générations, gage de connaissances et d'amour de son terroir.

Soyez certain que dans mon programme rien ne sera fait sans pratiquer une écologie raisonnée qui est aujourd'hui indispensable pour notre avenir.

\*concernant le vélo et les déplacements doux, nous prévoyons d'inviter tous les candidats à une soirée début 2026 pour exposer leur projet et débattre avec des citoyens.



La boulangerie Lot fabrique et vous propose toute une gamme de pains biologiques, certifiés Ecocert.

À retrouver également chez nos partenaires :  
Marcel&Fils Bio Carpentras et My Bioshop Carpentras



#### CRÉATION

De nombreux pains spéciaux pensés et élaborés par votre boulanger

#### NUTRITION

Des farines sans additif pour des pains digestes et savoureux

#### QUALITÉ

Des farines de montagne haut-de-gamme du Trièves

737, avenue du Comtat Venaissin – CARPENTRAS – Ouvert du lundi au samedi matin

N'hésitez pas à passer commande en nous appelant au 04 90 60 37 34

## LES COURS D'EAU URBAIN À FAIRE REVIVRE

**E**n France, des milliers de kilomètres de petits cours d'eau urbains ont progressivement disparu du paysage. Souvent oubliés, enterrés ou pollués, ils constituent pourtant un réseau hydrographique essentiel à l'équilibre environnemental des villes. Aujourd'hui, face aux enjeux climatiques et au risque croissant d'inondations, ces rivières font l'objet d'opérations de restauration ambitieuses.

Par exemple, en région parisienne, sur près de 4 850 kilomètres de rivières, environ 4 400 kilomètres correspondent à de petits cours d'eau de moins de dix mètres de large. Le Crout, le Petit Rosne, le Sausset, la Vieille-Mer ou encore le Morbras en font partie. Si certains circulent encore à l'air libre, beaucoup ont été recouverts au fil du temps, parfois jusqu'à se confondre avec les réseaux d'assainissement. Dans le seul territoire du Grand Paris, près de 45 % du réseau hydrographique a disparu depuis 1900, sacrifié à l'urbanisation.

Ces petites rivières ont longtemps subi de fortes pressions. Dès le Moyen Âge, leurs cours ont été modifiés pour répondre aux besoins agricoles et artisanaux. La Révolution industrielle a ensuite intensifié leur pollution, notamment par les tanneries et teintureries. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, de grands travaux d'assainissement et l'extension des villes ont conduit à l'enfouissement progressif de nombreux ruisseaux, jusqu'à leur quasi-effacement du paysage urbain.

Les conséquences sont multiples : artificialisation des sols, crues plus fréquentes et plus violentes, dégradation de la qualité de l'eau et appauvrissement de la biodiversité. Ce phénomène est aujourd'hui désigné sous le terme de « syndrome des cours d'eau urbains ». Pourtant, tout n'est pas irrémédiable. Selon les chercheurs, il existe une grande diversité de situations, avec parfois des tronçons encore relativement préservés.

Depuis plusieurs années, la restauration de ces cours d'eau est redevenue une priorité. Il ne s'agit pas de

revenir à un état naturel idéalisé, mais de retrouver une meilleure fonctionnalité écologique : redonner des méandres, végétaliser les berges, ralentir les écoulements ou encore favoriser le retour des espèces aquatiques. La Bièvre, partiellement remise à l'air libre depuis la fin des années 1990, ou le Petit Rosne à Sarcelles, rouvert après de graves inondations, illustrent cette dynamique.

Grâce notamment au canal de Carpentras, mais aussi avec nos divers cours d'eau du territoire, nous pouvons faire de même : préserver, consolider les berges, assurer la continuité de la biodiversité.

Au-delà des bénéfices écologiques, ces projets visent aussi à recréer un lien entre les habitants et leur environnement. Car redonner vie aux rivières urbaines, c'est aussi redonner une mémoire et un récit à des paysages longtemps effacés.

Pierre Pastor

Comité écologique



Offrir un arbre aujourd'hui  
et une ombre pour demain...

*Claude Melquier*

*Le jardin végétal*

Pépinière • Horticulture • Espaces verts

869 Chemin du Castellas - Route de Mazan- Carpentras  
04 90 60 33 84 - 06 11 77 96 83  
[claude.melquier@wanadoo.fr](mailto:claude.melquier@wanadoo.fr)

**biocoop**  
L'Auzonne Carpentras

**Magasin Bio Associatif**

OUVERT TOUS LES JOURS  
DE 9H À 19H  
FERMÉ LE DIMANCHE

283 Avenue ND de Santé  
84200 CARPENTRAS

Tél : 04.90.60.20.10 - 09.72.96.20.10  
[www.biocoopcarpentras.com](http://www.biocoopcarpentras.com)  
[auzonne@orange.fr](mailto:auzonne@orange.fr)

# « POUR 68 % DES FRANÇAIS, MACRON NE VA PAS ASSEZ LOIN SUR L'ÉCOLOGIE »

C'était le titre d'un article paru dans la Provence du 21 octobre dernier.

Selon une enquête IPSOS BVA pour le Réseau Action Climat, **93 % d'entre eux estiment que les phénomènes s'aggravent, et 67 % souhaitent que l'Etat renforce sa planification écologique, même au prix d'un coût élevé pour les finances publiques.**

Critiques plutôt plus fortes à gauche qu'à droite, mais exprimées aussi chez 55 % des Républicains.

Parmi les préoccupations et les inquiétudes des Français ont trouvent la criminalité, la violence, le pouvoir d'achat, la pauvreté, les flux migratoires, et le changement climatique qui en devient une aussi.

Reprenez ! 93 % constatent que les événements climatiques extrêmes augmentent. Tornades, cyclones tropicaux, fortes précipitations et inondations, vagues de chaleur et de froid, sécheresses entraînant de gigantesques incendies, hausse du niveau des mers, fonte des glaciers.

57 % sont très inquiets, 89 % plutôt inquiets et 32 % inquiets.

**Une majorité de Français souhaite donc un plus grand investissement dans la planification écologique.**

◆  
Pour 78 % c'est limiter l'usage des pesticides au maximum,

- ▶ 75 % se disent favorables au développement des énergies renouvelables,
- ▶ 87 % c'est objectif Zéro Artificialisation des sols,
- ▶ 76 % pour le maintien de MaPrimeRenov,
- ▶ 72 % plébiscitent une fiscalité plus lourde pour



l'aérien en échange d'une baisse des tarifs ferroviaires.

Une dizaine de milliards d'euros seraient nécessaires, des pistes seraient trouvées mais bien évidemment ne conviendraient pas à tout le monde !

On peut se poser la question sur le je-m'enfouisme et l'irresponsabilité de ceux qui s'en moquent, comme le Président Trump qui déclare que « le dérèglement climatique est la plus grande arnaque jamais menée ».

Tous ces inconscients pensent que le changement climatique est un phénomène naturel que la terre a toujours connu. Oui ! Mais par le passé cela prenait des siècles voire des millénaires, alors que maintenant l'évolution se produit en quelques décennies.

Quant aux autres, bien que faisant part de leurs préoccupations, ils ne changent pas leurs habitudes !

Sommes-nous prêts à moins consommer, à moins gaspiller, à moins acheter sur internet des produits qui viennent de l'autre bout du monde, à acheter français, à refuser les accords du Mercosur qui vont favoriser les importations de viandes et de volailles en provenance des pays latino-américains, à nous déplacer autrement ?



L'activité humaine étant la cause principale du changement climatique, les pays les plus riches en sont les principaux responsables. L'accroissement de la population mondiale qui est passée d'un milliard d'habitants au 18<sup>e</sup> siècle à plus de 8 milliards aujourd'hui, et pourrait atteindre 10 milliards en 2050 d'après les prévisionnistes, ne va pas arranger les choses.

Alors, les incrédules et les climato-sceptiques, pourra-t-on un jour compter sur vous ?

Christian GUÉRIN

**Ventoux - Bio**

Un BOUCHER BIO qui découpe devant vous selon votre demande et qui FABRIQUE sur place sa CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE

**BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL**  
(à côté de la mairie)  
**Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN**

OUVERTURE [ Lundi : 7h - 12h30  
Du mardi au samedi : 7h - 19h  
Dimanche : 7h - 12h ]

**Amaranthe ÉLAGAGE**

Élagage  
Taille douce  
Taille sanitaire  
Toutes hauteurs  
Toutes difficultés  
Abattage difficile  
Débroussaillage mécanique

Intervention rapide  
**06 58 91 08 27**

# COMMENT NE PAS SE PLANTER AU JARDIN

## Quels sont les points névralgiques pour réussir ses cultures ?



### 1. Le travail du sol :

Les racines ont besoin d'un sol meuble pour se développer correctement. Les semis, surtout ceux de petites graines, nécessitent un *lit de semence\** assez fin. En terrain argileux, il faut anticiper ce travail du sol, bêcher au plus tôt en automne par exemple, pour que l'alternance gel-dégel, humidification-dessication, provoque l'éclatement des mottes. Dans tous les cas, ne pas travailler un sol trop humide : le sol doit être ressuyé.

### 2 La fertilisation :

C'est sans doute la plus fréquente cause d'un jardin « poussif ».

Les éléments principaux nécessaires à l'alimentation des plantes sont la trilogie NPK : azote, phosphore, potassium.

Ces 2 derniers sont présents naturellement dans les sols en plus ou moins grandes quantité et plus ou moins disponibles pour les racines surtout pour P, moins accessible en sol calcaire.

N, l'azote, est issu de la décomposition de la matière organique et sa disponibilité est dépendante de l'activité biologique du sol (sauf si on l'apportait par des engrains chimiques solubles). Donc, très souvent, le facteur limitant pour nos légumes est le manque d'azote, notamment en fin d'hiver ou au début du printemps quand les sols sont froids, et donc les micro-organismes du sol décomposeurs peu actifs.

Cela se traduit par des plantes plus chétives, pâlottes, poussant lentement.

On fertilise par apport de fumier ou de compost mûr, enrichi de fumier ou d'engrais organique, en quantité suffisante, c'est-à-dire 2 à 3 kg par mètre carré.

Attention l'apport de matière organique peu décomposée (feuilles ou broyat par exemple) peut amener une *faim d'azote*, c'est-à-dire que l'azote du sol va être utilisé par les micro-organismes décomposeurs au détriment des légumes.

Rappelons que les composts, suivant leur origine, sauf le compost de fumier, ne sont pas considérés comme des engrains mais comme des « amendements humiques », c'est-à-dire des générateurs d'humus et sont pauvres en azote.

Il faudrait donc aussi fertiliser avec des engrains organiques du commerce (ou compost + engrais) sachant qu'il n'est pas facile d'avoir accès à du fumier ou du compost enrichi. Ces engrains du commerce utilisables en agriculture bio se présentent sous forme de « pellets » faciles d'emploi. Sur leur emballage sont indiqués la teneur en pourcentage de N,P,K. Donc ils vont permettre de corriger un manque d'azote fréquent et apporter P et K.

La formulation qui se rapprocherait de 2 % d'azote 1 % phosphate et 4 % de potassium serait l'équilibre qui correspond aux besoins de la plupart des légumes.

Les quantités à apporter sont fonction de votre

sol (en agriculture on parle d'unités par hectare ce qui correspond au nombre de kg de N,P,K à apporter par hectare). En sol pauvre ne pas hésiter à mettre 100 unités d'azote ce qui pour une teneur de 2 % de N correspond à 0,5 kg par mètre carré, à enfouir peu profondément avant semis ou plantation.

Vous pouvez expérimenter différents apports avec, aussi, la possibilité de les fractionner.

Petit rappel : les légumineuses, fèves, pois, haricots, ne nécessitent pas d'apport d'azote puisque il est fourni par des bactéries vivant en symbiose dans leurs racines, qui captent l'azote atmosphérique.

### 3. L'irrigation :



Le maraîchage nécessite une irrigation abondante : la plupart des légumes ont un enracinement peu profond, le lit de semence doit rester humide jusqu'à la germination des graines et le climat provençal avec chaleur et mistral dessèche les sols. Donc si votre accès à l'eau est limité, il peut être possible de jardiner en privilégiant les cultures d'automne et de printemps.

En période sèche préférer des apports moins fréquents mais plus importants (mouiller les feuilles et humidifier la surface du sol n'apporte pas d'eau aux racines). Pour limiter l'évaporation du sol biner, ce qui interrompt les remontées d'eau par capillarité (le dicton dit : « un binage vaut mieux que deux arrosages »), et pailler au pied des plantes.

### 4. Planning de mise en culture et choix des variétés et espèces :

Ne pas se presser pour semer ou planter au printemps : dans un sol réchauffé les plantes démarrent plus vite. Tenir compte du microclimat de votre jardin : exposition au soleil et au vent, protection d'un mur, d'une haie, qualité du sol.

La période de mise en culture qui varie en fonction des espèces, varie également en fonction des variétés d'une même espèce.

Exemple l'oignon:



- les oignons dits de jours courts : leur *bulbification* se produit au printemps et ils se sément de fin août à novembre ; ils se récoltent en cébette en mars avril, ou en bulbe dès mai. Leur conservation est faible.

- les oignons de jours longs : leur *bulbification* se produit en été pour des semis de mi-janvier à mars ; ils ont une bonne conservation.

Les indications de période de semis sur les sachets de graines sont donc à respecter.

### 5. Les ravageurs, maladies, ou enherbement excessif

Ils feront l'objet d'un autre article

Les mots en *italique* sont les termes agronomiques.

Fred le maraîcher



## LA MOBILITÉ DOUCE À VELLERON : UN EXEMPLE À SUIVRE :

C'est en étudiant les résultats du baromètre vélo, pour lequel Carpentras a été qualifié, que nous nous sommes aperçus que Velleron, petite ville de 4 000 habitants à quelques kilomètres de chez nous y obtenait un score très enviable. Nous y avons rencontré Philippe Armengol, le maire de la commune, pour comprendre les raisons de cette réussite.



Voir le site : <https://www.barometre-velo.fr/2025/palmes>

**« Le secret, nous dit-il, c'est d'être convaincu, cohérent et porteur d'une vision globale ».**

En matière de mobilité douce, le projet a allié le développement d'aménagements pour la marche et le vélo, la pratique de la draisienne dès l'école maternelle et la construction d'un « pumptrack » (circuit fermé pour vélos et trottinettes). La cohérence du projet est étayée par le « Schéma cyclable communal » qu'a rédigé le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de Vaucluse, missionné par la mairie. Ce document prouve le sérieux de la démarche et permet d'obtenir plus facilement des financements.

L'une des clés de la réussite repose **sur les nombreuses concertations avec les habitants**. Projet par projet, quartier par quartier, 90 % de ces réunions se passent sur site, avec les riverains concernés plus enclins à discuter de ce qui va se passer près de chez eux qu'à venir en réunion en mairie. Travailler la continuité d'un parcours, le contournement d'un point noir routier ou la faisabilité d'une voie cyclable sur place permet bien souvent de lever les réticences de la population qui y comprend mieux son intérêt.

**L'anticipation** est également un facteur clé, par l'instauration de réserves foncières lors de la révision du PLU. Le maire nous explique que c'est grâce aux réserves inscrites précédemment au PLU que les 975 mètres reliant le quartier excentré des Cades au centre village où se situent l'école, les commerces ou

le départ de la Via Venaissia, ont pu être réalisés.

La concertation s'entend également au sein de la communauté d'agglomérations, ici le Grand Avignon, en charge d'un schéma directeur et porteur d'enveloppes financières. La coopération entre communes limitrophes est souvent nécessaire pour des aménagements continus.

Dans le cas de la voie cyclable menant de Velleron au collège de l'Isle sur la Sorgue, il a fallu s'entendre sur la restriction de circulation aux seuls riverains et ayant droits de cette route préexistante. Et pour renforcer le respect de cette restriction, le maire nous dit avoir modifié les horaires de la police municipale afin qu'elle soit davantage présente et visible au moment du passage des collégiens le matin. Il en résulte une circulation apaisée sur cette route, que les parents laissent prendre à leurs adolescents chaque jour, en sécurité.



Ce projet de mobilité douce, mis en œuvre grâce à la concertation et l'anticipation née d'une vision globale, donne déjà **des résultats dans les trois domaines du Développement Durable que sont l'Économie, l'Écologie et le Social**.

Depuis 2022, les 400 habitants des Cades peuvent venir en toute sécurité au centre village, à pied ou à vélo sur presque un kilomètre ; on note que plusieurs anciens pratiquent à nouveau la marche à pied ; des bancs jalonnent le parcours. Depuis mai 2024, l'attractivité du pumptrack crée aussi du lien et un nouvel engouement pour le vélo.

De Velleron et des villages limitrophes, l'accès est facilité par la continuité des aménagements cyclables qui permettent chaque jour d'aller à vélo à l'école, au stade, chercher son pain ou son journal. Et depuis juillet 2025, la via Venaissia conduit à Velleron un public toujours plus nombreux, du cyclotouriste chevronné venant de plus ou moins loin à l'amateur de balade local, à pied ou à vélo. Le sport, c'est bon pour la santé, la fréquentation des commerces, c'est bon pour l'économie locale : boulangerie, presse et café ont vu une nette augmentation de fréquentation !

Et l'écologie dans tout ça ?

Davantage de marche et de vélo, c'est moins de voiture et de pollution. Ce sont des habitants plus apaisés, des parents qui font davantage confiance à leur enfant pour aller au pain, à

**A VOS AGENDAS : RETENEZ LA DATE DU MERCREDI 28 JANVIER 2026 de 17h45 à 20h CHAPELLE DES PENITENTS BLANCS à CARPENTRAS Pour une soirée d'information citoyenne : « GRAND ORAL DU VÉLO ET DES MOBILITÉS DOUCES 2026 » Invitation faite aux candidats aux municipales à Carpentras de nous présenter leurs projets, méthodes et actions en faveur du vélo et des mobilités douces pour le prochain mandat.**

l'école, au pumprtrack, car ils les savent en sécurité. Ce sont des gens qui prennent davantage leur temps, qui redécouvrent les espaces naturels de leur territoire, colline ou bords du canal de Carpentras.

Cet apaisement que l'on peut déjà constater à Velleron vaut bien les efforts qu'il a fallu déployer pour mettre en place ce projet de mobilité douce.

Nous sommes ressorties de cet entretien confortées dans notre croyance en la concertation et sa nécessité pour faire avancer notre territoire, nous aussi.

Le Collectif Vélo se tient toujours à disposition des décideurs pour participer à la rédaction, la réflexion et la mise en œuvre de leur projet de mobilité douce. Pour 2026, nous forgeons le souhait que la démarche de l'équipe municipale de Velleron inspire les équipes de candidats aux municipales en associant les habitants aux projets d'aménagement pour relever les défis à venir !

**Mylène B. et Nathalie L., pour le Collectif Vélo**

Contact : [collectif.velo.carpentras@gmail.com](mailto:collectif.velo.carpentras@gmail.com)

## L'ÉCOLOGIE AU NIVEAU COMMUNAL ? C'EST NÉCESSAIRE ET POSSIBLE

*La campagne des prochaines élections municipales de mars 2026 abordera sans nul doute beaucoup de sujets, y compris parfois des sujets qui ne relèvent pas de la responsabilité des communes mais de l'État.*

Une des missions du Comité Écologique Comtat Ventoux est d'informer les citoyens sur les enjeux environnementaux et sur les moyens d'y faire face pour améliorer la vie quotidienne de chacune et de chacun.

### **Les pouvoirs étendus des maires**

Les maires disposent de pouvoirs étendus dans des domaines qui touchent à l'environnement tel qu'il peut être vécu au quotidien et au niveau local.

C'est le cas en matière :

- ▶ d'urbanisme, avec la possibilité de limiter l'étalement urbain, de favoriser la création d'espaces verts et végétalisés et d'îlots de fraîcheur
- ▶ de mobilité, à travers les choix d'aménagement des rues et zones piétonnes, la création de pistes cyclables, l'installation de bornes de recharge électrique
- ▶ de gestion des ressources en eau et en énergie : limitation de l'éclairage nocturne, isolation des bâtiments communaux, panneaux photovoltaïques
- ▶ de lutte contre le dérèglement climatique et l'affondrement de la biodiversité, en adoptant des plans canicule, des mesures de végétalisation, de préservation des zones humides, de gestion durable des espaces verts publics sans pesticides etc.

L'action des maires peut être guidée par la législation et les aides disponibles au niveau régional, national ou européen. Encore faut-il que les choix retenus au niveau communal conduisent à favoriser :

- ▶ les arbres et la nature en ville plutôt que le bitume,
- ▶ l'intermodalité et les déplacements doux au lieu du tout automobile,
- ▶ l'adaptation au changement climatique (sécheresses, canicules, pénuries d'eau etc.)

- ▶ les commerces de proximité plutôt que les grandes surfaces en périphérie, etc.

L'État et nombre d'élus ont même eu tendance ces derniers temps à revoir à la baisse des objectifs et mesures liés à l'environnement et à la transition écologique.

### **Les Français veulent davantage d'action en faveur de l'environnement**

Les reculs ne correspondent pas aux attentes et aux inquiétudes des Français.

Dans une récente enquête IPSOS d'octobre, on apprend que 81 % des Français sont inquiets face aux événements climatiques extrêmes, favorables aux mesures liées à la transition écologique, et veulent limiter l'usage des pesticides dans l'agriculture, pour préserver environnement et santé.

On a eu un témoignage de cette sensibilité à l'environnement avec le mouvement inédit de signatures de la pétition contre le projet de loi Duplomb (plus de deux millions de signatures).

Les préoccupations écologiques ont donc toute leur place dans le débat sur les élections municipales.

Nombre de communes ont adopté des mesures locales ambitieuses en faveur de l'environnement.

### **En voici des exemples (recueillis par la FFTM (1)) :**

#### **1. Végétalisation :**

- une charte de l'arbre à Sceaux pour le valoriser, le protéger, un inventaire du patrimoine arboré, des prescriptions dans les appels d'offres et des conseils personnalisés aux habitants y compris avec un soutien financier aux particuliers.

- ▶ une pépinière communale à la Réunion (30 000 plantes produites par an sur 4 000 m<sup>2</sup>) pour verdir

l'urbain, l'adapter au climat et apprendre aux enfants scolarisés à semer et à bouturer.

► des cours d'école végétalisées et transformées par et pour les enfants à Besançon. La ville a demandé aux élèves de dessiner la cour de leurs rêves.

## 2. Alimentation bio et locale :

► À Mouans-Sartoux, une ferme municipale pour les cantines scolaires en 100% bio depuis 2012 ; pas plus cher que le non bio (grâce à moins de gaspillage et davantage de menus végétariens) et des actions pédagogiques avec ateliers potagers, cuisine participative et découverte des légumes de saison. Résultat : chez les enfants un taux de surpoids inférieur de 45 % à la moyenne nationale. Et 71 % des familles ont modifié leurs habitudes alimentaires en faveur du bio.

► A Villepreux, la restauration collective produit chaque jour des plats « maison », à partir de denrées issues des circuits courts : viandes et œufs 100 % français, poisson issu de la pêche durable, plats végétariens, gâteaux maison sans conservateurs.

## 3. Mobilité :

► À Langres, des transports à la demande remplacent les 15 bus roulant à vide par 15 véhicules légers (5 à 9 places) qu'on peut aisément réserver.

► À l'agglomération d'Epinal, un service de location de vélos électriques en libre-service. 800 vélos répartis dans 100 stations du territoire avec des bornes jusqu'à 30 kilomètres du centre-ville.

Dans le Comtat aussi, on a constaté des initiatives positives à poursuivre et renforcer :

► à Carpentras un inventaire des arbres remarquables et de leur protection, des opérations progressives de végétalisation,

► le début de mise en œuvre d'un plan en faveur du vélo avec des itinéraires sécurisés pour les déplacements du quotidien à l'échelle de l'ensemble de la COVE et dans les Sorgues du Comtat,

► à Monteux la végétalisation de trois cours d'écoles en association avec les enfants et les parents.

Notons aussi les propositions émanant des habitants dans le cadre du « Big Bang » à Carpentras, signe d'une prise de conscience et d'une demande accrue de nos concitoyens.

Il s'agit d'avancées auxquelles a souvent contribué le Comité Écologique comme force de critique et de proposition, appuyées sur des engagements concrets de la part des responsables et élus municipaux. Des avancées qu'il faudra préserver et élargir pour rester à la hauteur des urgences et des enjeux de la transition écologique au niveau local : le Comité restera vigilant, quel que soit le résultat des élections dans les différentes communes.

**Michel POIREAU**

(1) FFTM : Fédération Française des Trucs qui Marchent



**ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER**

486 av. Frédéric Mistral - CARPENTRAS  
04 90 67 11 52





**Faites un don déductible des impôts au comité écologique**

## BULLETIN D'ADHÉSION

Remplissez le bulletin ci-dessous et retournez-le, accompagné d'un chèque de **16 euros** pour les membres actifs, ou plus pour les membres bienfaiteurs, à l'ordre du **Comité Écologique**, à l'adresse suivante :

Comité Ecologique Comtat-Ventoux- Maison du Citoyen- 35 rue du Collège- 84200 CARPENTRAS

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... e-mail .....

Je suis également intéressé·e par les informations concernant le collectif vélo.